



DÉPARTEMENT de la MOSELLE
ARRONDISSEMENT de METZ
CANTON du PAYS MESSIN
COMMUNE de VANY

Nombre de membres dont le Conseil Municipal
doit être composé : 11
Nombre de Conseillers en exercice : 8
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 8

Date de convocation initiale le 31 janvier 2023 annulée et modifiée par la convocation du 4 février 2023

Séance du jeudi 9 février 2023 à la Mairie de Vany

Sous la présidence de Monsieur Vincent DIEUDONNÉ, Maire de Vany

Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

M. Vincent DIEUDONNÉ	Mme Béatrice LOUIS
Mme Clarisse BUHLER	Mme Catherine MAHUT
M. Mathieu COTTEL	Mme Marie-Laurence RAWUNG
Mme Marie-Claire DELLINGER	Mme Christine DESGORCES

Secrétaire de séance : Madame Christine DESGORCES

Ouverture de la séance à 20 heures.

Monsieur Le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le Procès-Verbal de la séance du 15 décembre 2022. Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité et signé.

DCM N°1/2023 : Mise en place d'une limitation de vitesse sur la RD69c

Délibération adoptée 5 voix POUR, 1 ABSTENTION et 2 CONTRE

DCM N°2/2023 : Convention de télétransmission avec la Préfecture de la Moselle – Dispositif Actes

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°3/2023 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°4/2023 : Demande de subvention à Metz Métropole au titre du fonds de concours pour la rénovation de l'éclairage public

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°5/2023 : Demande de subvention à la Préfecture de la Moselle au titre du fonds vert pour la rénovation de l'éclairage public

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°6/2023 : Remboursement des frais d'impression du bulletin municipal

Délibération adoptée à l'unanimité des 7 voix

La séance est levée à 20h30.

Le Maire,
Vincent DIEUDONNÉ

